

MASTERCLASS

Techniques de mobilisation et procédures de recouvrement à l'amiable et de recouvrement contentieux des créances

21 ET 22 AOÛT 2025

08H30 – 16H00

SIÈGE DU GECAM, BONANJO

FRAIS DE PARTICIPATION : Membre (75 000 HT/Pers, G.E 100 000 HT/Pers • Administration publique : 150 000 HT/Pers)
Non membre (TPE : 75 000 HT/Pers, PME : 100 000 HT/Pers G.E 150 000 HT/Pers • Administration publique : 200 000 HT/Pers)

La mobilisation et le recouvrement rapide des créances assurent un flux de trésorerie constant, permettant à l'entreprise de couvrir ses dépenses courantes, d'investir dans de nouveaux projets et de payer ses fournisseurs à temps garantissant ainsi sa pérennité et sa crédibilité.

Le présent séminaire vise l'atteinte d'objectifs stratégiques et opérationnels appropriés.

Objectifs stratégiques de la formation :

- Amélioration de la gouvernance par la maîtrise du risque de crédit ou de contrepartie ;
- Appropriation des techniques de mobilisation des créances professionnelles ;
- Assurance d'une rentrée anticipée de trésorerie;
- Maîtrise de l'art du recouvrement à l'amiable ;
- Sensibilisation de la gouvernance sur les procédures simplifiées de recouvrement et des voies d'exécution ;

Objectifs opérationnels de la formation

Au terme de la formation, les participants devraient d'une part :

- maîtriser l'ensemble des démarches entreprises par un créancier pour obtenir le paiement d'une dette sans passer par la voie judiciaire notamment les actions telles que les relances multiformes, les mises en demeure, la recherche de solutions équitables avec le débiteur afin de parvenir à un accord pour le règlement de la dette tout en préservant la relation commerciale.

Et d'autre part,

- connaître les étapes du recouvrement contentieux bien que cette phase soit inéluctablement conduite par un Avocat maîtrisant les rouages du recouvrement judiciaire.

Cibles de la formation :

- Responsables de la gouvernance ;
- Directeurs et responsables administratifs et financiers ;
- Directeurs, Responsables commerciaux et Responsables du recouvrement ;
- Risk managé ;
- Directeurs, Avocats, Responsables juridiques et contentieux ;
- Auditeurs internes ;
- Autres personnes intéressées.

Méthodologie de la formation :

- Exposé interactif visant la collaboration active des participants (questions, dialogue)
- Cas pratiques ;
- Échanges et partage d'expériences sectorielles et multisectorielles.

ANIMATEUR

BIHINA JOSEPH MARIE BENOIT, Expert-Comptable Diplômé d'État Français
Commissaire aux Comptes. Agréé CEMAC E.C 318 Inscrit ONECCA E.C.P 208
Diplômé en gestion du Développement Durable. Certifié en gestion des risques .

Pour tous renseignements et informations complémentaires, contactez nous :

Tél.: +237 694 488 897 - 697 619 424

E-mail : kalimatou@legecam.cm • kdzuga@legecam.cm • embungu@legecam.cm